

Pour l'abandon du projet de loi Blanquer

La préparation de la grève reconductible est à l'ordre du jour Préparons, décidons !

Hier 19 mars, la journée de grève lancée nationalement par les confédérations FO et CGT avec la FSU et Solidaires et dans nombre de départements avec les gilets jaunes a été un succès. C'est dans ce cadre que les enseignants ont déferlé avec les autres salariés du public et du privé pour exiger l'abandon du projet de loi Blanquer et mettre en échec la politique du gouvernement contre les retraites et les services publics, contre les fonctionnaires et l'assurance-chômage, pour l'augmentation des salaires, des retraites et des minima sociaux, et faire cesser la politique de répression et d'intimidation contre les jeunes et les salariés.

C'est dans ce cadre que dans de nombreuses Assemblées générales les enseignants ont décidé la reconduction de la grève. Ainsi, en Loire Atlantique : AG de 600 avec la FNEC FP-FO, FSU SUD, dans le 43, le 63 avec FO, FSU, CGT, Sud et l'Unsa, dans l'Ain, le Maine-et-Loire, la Haute-Garonne, le Rhône, en Ille-et-Vilaine, au Havre... les enseignants du 1^{er} degré mais aussi du 2nd degré, ont décidé de reconduire la grève.

Dans ces conditions, la FNEC FP-FO appelle toutes ses structures à la mobilisation pour aider à la tenue d'assemblées de personnels dans les établissements, les secteurs, les départements pour discuter et décider la grève.

Comme cela a déjà débuté dans les départements, la FNEC FP-FO appelle à l'action commune avec les autres fédérations syndicales, les autres syndicats. Elle propose d'ailleurs une rencontre au plan national.

D'ores et déjà elle appelle ses structures à s'associer à la préparation des manifestations prévues le samedi 30 mars pour exiger l'abandon de la loi Blanquer.

Pour la FNEC FP-FO, c'est maintenant qu'il faut poursuivre et amplifier le rapport de force pour obtenir l'abandon !